

taines familles, ou encore, fidèlement conservé dans la mémoire des anciens, un passé de sentiments et d'actions qu'il serait bon de raconter à la jeunesse d'aujourd'hui et qui ferait même plaisir aux témoins oculaires de la plupart de ces faits. L'histoire de nos fondateurs de paroisses, de nos anciens "faiseurs de terre neuve" mérite d'être racontée et connue car elle comporte beaucoup de leçons, ne serait-ce que celle de l'endurance.

* * *

Au cours de la présente session de la Législature, de nouvelles modifications à la loi de chasse et de pêche seront présentées dans le sens de plus de protection encore pour le gibier et pour le poisson. Depuis plusieurs années, il ne s'est pas passé une session peut-être que des amendements n'aient été apportés à cette loi de protection si importante et qui n'a eu qu'un défaut jusqu'à présent: celui d'être arrivée trop tard. C'est pourquoi les législateurs ont le droit d'être plus vigilants et plus sévères. Mais il faut dire que notre gouvernement est, de ce côté, puissamment secondé par les clubs, les sociétés et les associations de protection qui se sont fondés dans la province depuis au-delà de soixante ans.

A ce propos, sait-on que la première association du genre date du 1er mai 1867? Au cours d'une assemblée qui eut lieu à Montréal, ce jour-là, des personnages intéressés à la protection du gibier et du poisson organisèrent un club. Un comité choisi à une réunion préliminaire, soumit le projet d'une constitution et de règlements lesquels furent adoptés. Le président de ce nouveau club fut M. McPherson LeMoyné, seigneur de l'Île-aux-Grues, et le conseiller légiste, était M. W. H. Kerr, bâtonnier du Barreau de Montréal.

Dès la première réunion de ce club, la destruction du poisson au temps de fraie et du gibier aux époques de l'incubation fut dénoncée et l'assemblée exprima l'opinion qu'à moins d'appliquer des mesures rigoureuses le poisson finirait par disparaître de nos lacs et de nos rivières si l'on en continuait la destruction presque systématique de même que toutes les espèces de nos gibiers disparaîtraient de nos bois comme, naguère Franck Forrester en exprimait la crainte. On mentionnait déjà que dans nombre de rivières et de lacs le brochet et l'achigan avaient déjà disparu, détruits par des engins de pêche qui devaient être à tout jamais prohibés.

On cita les activités de certains clubs américains du genre et comme ces associations d'outre-frontière avaient manifesté le désir de coopérer avec des sociétés de même nature qui existaient dans notre province, le président du premier Club de protection québécois fut autorisé à entrer en pourparlers avec les clubs des États-Unis. On autorisa aussi le président à faire des représentations au gouvernement de la province afin d'avoir son concours par le moyen de lois de chasse et pêche, et il fut résolu de s'assurer immédiatement l'emploi de garde-chasses énergiques pour poursuivre tous les contrevenants aux lois que le gouvernement avait promis de faire passer.

Depuis l'organisation de ce premier club de protection du poisson et du gibier, bien d'autres associations de cette nature ont vu le jour dans notre province. Toute une législation a été édictée que l'on ne cesse de parfaire d'année en année.

* * *

C'est maintenant se répéter presque outre mesure que

de dire que nos vieilles fortifications s'en vont... disons-le franchement, au diable. Depuis des années, depuis que quelques-uns de nos représentants aux Communes ont élevé la voix, pour déplorer la grande pitié de nos remparts, — entre autres, l'hon. M. Chapais, l'hon. M. P. J. Paradis et M. C. G. Power, — depuis, disons-nous, l'on se renvoie la balle entre le gouvernement fédéral et le conseil de ville de Québec. On se demande qui est responsable et qui doit voir à entretenir et à améliorer nos "fortifs". Et maintenant, l'on n'est pas plus avancé. Pendant ce temps, nos historiques fortifications québécoises subissent des ans et des intempéries l'"irréparable outrage".

A ce propos, ce n'est pas d'hier que l'on déplore le mauvais état de nos fortifications. En 1874, le romancier canadien Joseph Marmette, dans l'"Opinion Publique" se faisait le défenseur des murailles de la vieille capitale. Marmette rappelait ce que venait de lui dire à ce sujet l'historien américain Francis Parkman.

"Ce cher vieux Québec", disait Parkman, qui, tout étranger qu'il était a écrit tant de belles et bonnes choses sur nous, "comme ils l'ont gâté! C'est à peine si j'ai pu le reconnaître tant la disparition de nos antiques portes de guerre lui ont ôté de son cachet d'originalité".

Et qu'est-ce que dirait Francis Parkman aujourd'hui? Ce qui se passe aujourd'hui est, sans doute, ce que prévoyait Marmette quand il répondait à Parkman:

"Et que sera-ce donc quand la pioche des utilitaires aura tout à fait démoli nos remparts?"

Ce n'est pas directement la pioche qui les démolit; c'est le temps aidé de l'indifférence des hommes.

Et, à ce sujet, l'historien américain Parkman a eu des réflexions qui sont bien actuelles. Parlant des destructeurs des plus vieux coins de notre ville, il disait à Marmette: "Mais, dites-moi donc, est-ce que ces gens-là ne se rendent pas compte du tort qu'ils font à leur ville même au point de vue pécuniaire? Car le nombre incalculable d'étrangers qui viennent, chaque année, dans notre ville, de tous les points des États-Unis et laissent des sommes considérables, qui les attire si ce n'est le pittoresque d'une vieille place fortifiée, la seule à peu près complète qui reste en Amérique".

Tiens, ces milliers de touristes qui viennent à Québec pour voir le vieux Québec, ça existait volà soixante ans! Parkman poursuit — ce qui est bien encore d'aujourd'hui.—

"Que vos utilitaires ne s'y trompent point. D'abord, ils ne feront jamais de Québec une belle ville, comme on l'entend généralement aujourd'hui. La nature du terrain tourmenté ne s'y prête en aucune façon. Cependant réussirait-on à la niveler tant bien que mal, y élèverait-on cent blocs de pierre et de briques, à cinq ou six étages, que l'on ne viendrait pas de plus loin pour admirer des monuments du genre de votre bureau de poste et de la nouvelle Porte Saint-Jean. Non, ce qui attire les touristes c'est le prestige de votre vieux Québec, son aspect antique et militaire, ses bastions noircis par la poudre et par le temps, ses lourds canons de fonte, ses murailles moussues et crenelées qui serpentent sur le flanc musculeux de votre fier promontoire et dont l'aspect étrange éveille dans l'esprit du voyageur de glorieuses souvenirs d'un autre âge et les grandes luttes de vos aïeux".

N'est-ce pas que ces considérations de l'historien américain conservent aujourd'hui encore, et plus même qu'autrefois, leur précieuse valeur.